Envoyé en Préfecture le 19/03/2025
Reçu en Préfecture le 19/03/2025
Publié le 19/03/2025
ID 972-219722295-20250312-FIN25325015-DE

N° 2025-02-025

REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 11 mars 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
33	17	24
		Dont procurations
		07

VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
24	24	00	00	00

Date de la convocation
28/02/2025
Date d'affichage
28/02/2025

Objet de la Délibération

****
FINANCES
****

Actualisation du plan de financement de l'opération « Aménagement du chemin rural au quartier Fond Lahaye au lieu-dit Fond Duclos »

Président de Séance :
Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :
Nicole DUFEAL

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 mars, à 18h03, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1ère adjointe au Maire.

Etaient présents : Mmes/M Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER, Léon VAILLANT épouse BARDURY, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emil GONIER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Jean-Pierr LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Vanessa BAPTE, Noham BODARD Karine BAUDIN, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Jean-Philipp JEAN-BOLO, Cynthia ZAIRE.

Absents excusés : M/Mmes Luc CLEMENTE, Mauric JOSEPH-MONROSE, Raphaël BORDELAIS, Marie-Claude RAQUIL Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, William PAULIN, Corinn Brigitte PLANTIN, Patrice CHARLEBOIS, Laurie ABAUL, Oriett MARTOT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Daniel CHOMET.

Procurations : M/Mmes Luc CLEMENTE, Maurice JOSEPH-MONROSE Raphaël BORDELAIS, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO PRUDENT, Patrice CHARLEBOIS, Laurie ABAUL ont respectivemen donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Noham BODARD, Emil GONIER, Nicole DUFEAL, Jean-Pierre LUGIERY, Cynthia ZAIRE Jean-Luc MAVILLE.

Absents : M/Mme Christophe AGELAN, Marie-Josée BRIVAL.

ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION « AMENAGEMENT DU CHEMIN RURAL AU QUARTIER FOND LAHAYE AU LIEU-DIT FOND DUCLOS »

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** la délibération du Conseil municipal n° 2024-01-015 portant approbation et validation du plan de financement du projet « aménagement du chemin rural au quartier Fond Lahaye au lieu-dit Fond Duclos », en date du 12 mars 2024 ;
- **Vu** l'avis favorable du Bureau municipal, en date du 25 février 2025 ;

Envoyé en Préfecture le 19/03/2025
Reçu en Préfecture le 19/03/2025
Publié le 19/03/2025
ID 972-219722295-20250312-FIN25325015-DE

- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et optimisation des ressources », en date du 27 février 2025 ;

- **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;

- **Considérant** la volonté de la ville de Schœlcher de redynamiser le secteur agricole au lieu-dit Fond Duclos, dans le cadre de son projet de développement en appui avec le Syndicat des exploitants agricoles de Schœlcher ;

- **Considérant** la nécessité de remettre en état le chemin d'accès aux parcelles concernées par le projet, tout en intégrant le chemin menant aux diverses randonnées ;

- **Considérant** le plan de financement approuvé en séance du Conseil municipal, le 12 mars 2024 ;

	Montants HT	**%**
FEADER	438 277.00 €	100.00
Ville de Schœlcher	0 €	0
Total recettes	**438 277,00 €**	**100%**

- **Considérant** le caractère inatteignable des délais impartis pour réaliser l'opération (février 2025), au titre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;

- **Considérant** la nécessité de réactualiser le plan de financement initial, en y intégrant l'Etat ainsi que les fonds de concours CACEM au titre de l'année 2025 ;

- **Considérant** le nouveau plan de financement :

	Montants HT	**%**
ETAT	350 621.60 €	80.00%
Fonds de Concours CACEM 2025	16 359,51 €	3,73%
Ville de Schœlcher	71 295,89 €	16,27%
Total recettes	**438 277,00 €**	**100%**

Envoyé en Préfecture le 19/03/2025
Reçu en Préfecture le 19/03/2025
Publié le 19/03/2025
ID 972-219722295-20250312-FIN25325015-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1er :

- **D'approuver le nouveau plan de financement de l'aménagement du chemin rural au quartier Fond Lahaye au lieu-dit Fond Duclos :**

	Montants HT	%
ETAT	350 621.60 €	80.00%
Fonds de Concours CACEM 2025	16 359,51 €	3,73%
Ville de Schœlcher	71 295,89 €	16,27%
Total recettes	**438 277,00 €**	**100%**

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 19 MARS 2025

Le Secrétaire de séance

Nicole DUFEAL

VILLE DE SCHŒLCHER
Direction des Affaires Générales
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire,

Par délégation du Maire
La 1ère Adjointe
Yolène LARGEN MARINE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : https://citoyens.telerecours.fr.